

Un coefficient correcteur pour le Luxembourg

- - **8,1% en parité de pouvoir d'achat p/r Bruxelles (source EUROSTAT)**
- Corriger un tel écart est:
 - Une question d'équité et d'égalité de traitement
 - Inscrit dans le Statut (Art. 1 quinquies et Annexe XI)
 - Effectif dans tous les lieux d'affectation des Institutions (Stockholm +27,9%, Copenhague +31,8%, Londres +66,9%, etc.) ... sauf Luxembourg !

Un coefficient correcteur pour le Luxembourg

- Appliquer un coefficient correcteur pour le Luxembourg est:
 - Possible sans modifier le Statut 2014 !
 - [En l'appliquant au canton ou à la ville de Luxembourg](#)
 - Possible financièrement, dans le cadre budgétaire actuel !
 - Des marges budgétaires significatives existent
 - Déjà fait par l'EFTA pour ses agents !
 - Une institution non-UE applique mieux les réglementations UE que la Commission elle-même: un comble!

Un coefficient correcteur pour le Luxembourg

- Qu'est-ce qui manque alors ?
 - La volonté politique !
- Comment peser ?
 - Appuyer l'action de l'US-L
 - S'inscrire sur les listes électorales au Luxembourg